



Elections URPS 2021

Vous avez peut-être pris connaissance de l'attaque non dissimulée de la FNO à l'encontre de la FOF au sujet des élections à l'URPS parue en début d'année dans l'Orthophoniste, mensuel de la FNO.

Dans cet article, il est écrit entre autres que la FOF a « fait sciemment le choix de ne pas représenter les orthophonistes ». Comment la FNO peut-elle ainsi prétendre connaître ce que pense la FOF ?

La FOF, comme cela est écrit dans les motions, organise depuis plusieurs années son déploiement sur le territoire français, afin de couvrir, de façon officielle et légale, l'ensemble des départements. Il s'agit d'un travail de longue haleine et nous nous félicitons particulièrement des avancées de l'année 2020, malgré le contexte particulier. En effet, FOF Occitanie est maintenant officiellement créée et suit son chemin de jeune syndicat régional. Mais il reste des territoires pour lesquels nos adhérents, vous, n'avez pas encore de structure syndicale régionale. Comme vous l'avez validé lors de notre dernière Assemblée Générale, nous y travaillons, et votre aide nous est nécessaire.

Alors pourquoi dans cet élan ne pas présenter des listes pour les élections URPS ? Nous respectons la feuille de route que nous avons établie ensemble et nous ne nous dispersons pas. C'est vrai, un contre-pouvoir, des contre-suggestions et des propositions alternatives sont le gage d'une défense de notre métier plus réaliste et juste à condition d'en avoir les moyens.

Les moyens, nous sommes en train de les construire avec vous. C'est la bonne représentation du territoire, la dynamique de nos actions, la bonne santé de nos syndicats régionaux.

Nous savons que la précipitation n'est pas la meilleure solution et nous avons des appuis suffisamment solides pour croire que ce que nous construisons actuellement nous permet déjà et nous permettra de défendre notre métier auprès des instances.

Car ce que nous faisons, ce que nous éditons et publions, pour défendre officiellement nos positions est scruté, observé et n'est pas sans influence. Nous en voyons les effets régulièrement.

Ne nous laissons pas abuser : la FNO ne souhaite pas perdre son statut de seul syndicat représentatif et œuvre en ce sens.

A chacun et chacune de décider s'il ou elle souhaite se faire représenter par la FNO, aux URPS et ailleurs.